



Magny les Hameaux, le 1er juillet 2021

**COMPTE RENDU SOMMAIRE****DU****CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021**

L'An deux mille vingt et un, le Mardi 29 Juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle de festivités « Au Trait d'Union » à Magny-les-Hameaux, en séance sans public, retransmise sur les réseaux sociaux et le site de la commune, sous la présidence de Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- **A ADOPTÉ** le procès-verbal du Conseil Municipal du 17 mai 2021.
- Avis sur la proposition de modifications des statuts de SQY- Nouvelles compétences :
  - A APPROUVÉ** la requalification des « *compétences optionnelles* » et « *compétences facultatives* » de SQY en « *compétences supplémentaires* » tout en conservant un périmètre de compétences identique,
  - A APPROUVÉ** le transfert à SQY d'une nouvelle compétence supplémentaire « *la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables* »,
  - A APPROUVÉ** la suppression de l'ancienne compétence facultative « *Aménagement de l'espace communautaire* »,
  - A APPROUVÉ** la suppression de la référence aux « *réseaux câblé et coaxial* » de la compétence « Réseaux »,
  - A APPROUVÉ** la mise à jour du plan des espaces verts gérés par SQY joint aux statuts et préciser la mention « *la création des parcs publics urbains, les espaces publics boisés et les bois urbains d'une superficie supérieure à 5 ha* » de la compétence « Espaces verts » en ajoutant « *intégrés au plan* » en fin de phrase,
  - A APPROUVÉ** l'ajout à la compétence « *Mobilier urbain* » de la mention « *au jalonnement directionnel routier des pôles, des équipements communautaires et des itinéraires cyclables structurants de l'Agglomération* »,
- **A ADOPTÉ** la modification du tableau des effectifs - filière sportive
- **A ADOPTÉ** la modification du tableau des effectifs – service Entretien
- **A DECIDÉ** d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels au grade d'adjoint technique, à temps complet, pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité sur la période estivale :
  - Pour les services techniques, un poste sur le mois de juillet et un sur le mois d'août,
  - Pour le service Entretien, quatre postes sur le mois de juillet.
- Travaux de restructuration du gymnase Auguste Delaune :
  - A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à la passation et à l'exécution des lots restant à attribuer (y compris les avenants), après avis de la Commission ad'hoc.
  - A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents relatif à la délivrance d'un permis de construire pour les travaux de restructuration du gymnase Auguste Delaune

- **A AUTORISÉ** le Maire à signer la nouvelle « convention de délégation de compétences en matière de services spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves » avec IDFM
- **A AUTORISÉ** les modifications, l'utilisation et l'affichage du document « règlement intérieur des temps péri et extra scolaires de la commune de Magny Les Hameaux » à compter de la rentrée scolaire 2021/2022

 Maire  
Bertrand HOUILLON

**PS. Le registre des délibérations est à la disposition des personnes qui souhaiteraient le consulter, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie Centrale.**